

RCS : CASTRES

Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00413

Numéro SIREN : 508 778 834

Nom ou dénomination : CLIMAPLUS

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 3337

BILAN SIMPLIFIÉ

1

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **SARL CLIMAPLUS**Néant *Adresse de l'entreprise **45 HAMEAU LES GREZES**

81100 CASTRES

Numéro SIRET * **5 0 8 7 7 8 8 3 4 0 0 0 4 6**Gérée par Conforama
à l'origine
09/10/2020Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**Durée de l'exercice précédent * **1 2**Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 9** Exercice N-1 clos le **3 1 1 2 2 0 1 8**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETTE(S) (4)

CAPITAUX PROPRES

		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	2 389	265
Immobilisations corporelles *		028	030	42 055	2 027
Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)	044	048	44 444	2 292
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	4 025	1 430
	Autres * (3)	072	074	1 075	1 489
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	490	3 138
Charges constatées d'avance *		092	094	427	873
	Total II	096	098	6 017	6 930
	Total général (I+II)	110	112	44 444	8 309
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *			GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de CASTRES	120	10 000
Ecarts de réévaluation				124	
Réserve légale				126	
Réserves réglementées*			COURRIER ARRIVE	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	
Report à nouveau				134	(163 980)
Résultat de l'exercice				136	10 621
Provisions réglementées				140	
	Total I			142	(143 359)
Provisions pour risques et charges				154	
Emprunts et dettes assimilées				156	83 430
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
Fournisseurs et comptes rattachés *				166	4 339
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	56 493		172	63 900
Produits constatés d'avance				174	
	Total III			176	151 669
	Total général (I + II + III)			180	8 309
RENOVIS	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		195	116 092
(1)	Dont créances à plus d'un an	197		182	
(2)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		184	
(3)			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2020

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT		Désignation de l'entreprise <u>SARL CLIMAPLUS</u>		Exercice N° clos le 31/12/2019		Exercice N° clos le 31/12/2018		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export	209		210				
	Production vendue	biens et livraisons intracommunautaires	215		214				
		services *	217		218	79 928			72 318
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	1 045			1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	80 973			72 319
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
CHARGES D'EXPLOITATION									
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	5 214			4 196
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				502
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	19 176			20 020
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	660)	244	1 248			2 220
	Rémunérations du personnel *				250	26 793			27 934
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	18 596			15 527
	Dotations aux amortissements *				254	1 590			2 768
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259)	262	12			3
	Autres charges (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260)					
Total des charges d'exploitation (II)					264	72 629			73 170
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				270	8 344			(852)
	Produits exceptionnels				280				
	Charges financières				290	3 422			
	Charges exceptionnelle (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347)	294	627			441
	Charges exceptionnelle (dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D))	348)	300	518			1 476
	Impôts sur les bénéfices *				306				
	(VII)				310	10 621			(2 769)
2 - BÉNÉFICE OU Perte : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				312	10 621	314		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				316				
	Provisions non déductibles *				318				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				322				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		324				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		330	518			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				251				
Déductions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Entreprise nouvelles 986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 tercades)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		997
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	Jeune entreprise innovante (44 sexties A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 diadiocies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990		342
	Divers* (44 quaterdecies) ZFA NG 345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D			Zone de développement prioritaire (44 septies)	993	Déduction exceptionnelle similaire de conduite	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	11 139	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * 15.5...5.2.4 dont imputés sur le résultat :				360				11 139
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									
		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		0		372	

SARL CLIMAPLUS

45 HAMEAU LES GREZES
BURLATS
81100 CASTRES

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CABINET DOMINIQUE BILLOUX
27 BD GEORGES CLEMENCEAU
EXPERT COMPTABLE
81100 CASTRES
05 63 72 48 96

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Frais d'établissement x
Evaluation des amortissements x
Evaluation des créances et des dettes x
Dépréciation des créances x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles x
Montant des engagements financiers x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 309.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 79 928.34 Euros et dégageant un bénéfice de 10 621.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

B-Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes par le gérant, le 20 juillet 2020, sont survenus :

- la crise sanitaire évolutive du Covid-19 en France et dans de nombreux pays,
- la mise en application de mesures de confinement.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs

et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

A-Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice.

La période de confinement a entraîné un arrêt de l'activité. Au sortir de la période de confinement, la reprise d'activité reste partielle. Dans le cadre des aides gouvernementales, la société a bénéficié d'un report des charges sociales. Elle a également procédé au paiement de la cinquième échéance du plan de continuation d'un montant de 6 158.85 € sur les mois de juin et juillet 2020.

Sur ces bases, le Gérant estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

			Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
				Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement		TOTAL	2 084		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	570		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			29 250		
Matériel de transport			6 828		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 153		
		TOTAL	47 231		
		TOTAL GENERAL	49 885		

			Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
			Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				2 084	2 084
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				570	570
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				3 149	26 101	26 101
Matériel de transport					6 828	6 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					11 153	11 153
	TOTAL			3 149	44 082	44 082
	TOTAL GENERAL			3 149	46 736	46 736

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	2 084			2 084
Autres immobilisations incorporelles	305			305
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 543	980	3 149	24 375
Matériel de transport	6 136	457		6 593
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 934	153		11 087
	TOTAL	43 614	1 590	3 149
	TOTAL GENERAL	46 003	1 590	3 149
				44 444

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	980				
Matériel de transport	457				
Matériel de bureau informatique mobilier	153				
	TOTAL	1 590			
	TOTAL GENERAL	1 590			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 025	4 025	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	672	672	
Taxe sur la valeur ajoutée	156	156	
Débiteurs divers	247	247	
Charges constatées d'avance	427	427	
	TOTAL	5 527	5 527

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	17 199	3 327	10 543	3 329
Emprunts et dettes financières divers	66 231	2 830	13 825	49 576
Fournisseurs et comptes rattachés	4 339	4 339		
Personnel et comptes rattachés	123	123		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 700	6 700		
Taxe sur la valeur ajoutée	584	584		
Groupe et associés	56 493	6 237		50 256
	TOTAL	151 669	24 140	24 368
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 259			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	56 493			103 161

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	10 000			10 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	2 084	
Total général	2 084	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

La valeur d'usage a été retenue

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 147
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130
Total	1 276

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	427
Total	427

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

		Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		16 618
Emprunts et dettes financières divers :		2 989
- DECOUVERT CPTE BPO	2 989	
Total		19 607

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 01062011
Montant initial de cette garantie : 45 000
Montant restant dû en capital : 16 618
Date de fin d'échéance de la garantie : 01/06/2017
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE
: MR RANICA PATRICE

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

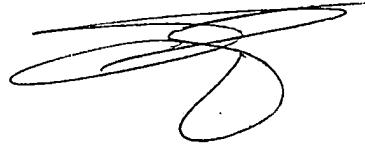
Engagements reçus

Avals cautions accordés	19 607
CAUTION SOLIDAIRE DU GERANT ET DES ASSOCIES SUR L'EMPRUNT BPO(16 618 €)ET SUR LE DECOUVERT BANCAIRE (2 989 €).	
Total	19 607

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le 20/07/2020
LE GERANT ERIC DOUCET



S.A.R.L CLIMAPLUS
S.A.R.L au capital de : 10 000 euros
Siège Social : 45 Hameau Les Grèzes-81100-BURLATS
R.C.S : CASTRES 508 778 834
SIRET : 508 778 834 00046 – A.P.E : 4399D

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2020

L'an **deux mille vingt et le dix-huit septembre à onze heures**, les associés de la société « **S.A.R.L CLIMAPLUS** » Société à Responsabilité Limitée au capital de **10 000 euros** se sont réunis au siège social à **Burlats** en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

L'assemblée est présidée par **Mr Eric DOUCET, associé-gérant**.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des parts sociales soit **les dix mille parts sociales** composant le capital social et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions prévues au Titre 8 « **Décisions collectives ordinaires** ».

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- le rapport spécial (R223-17) sur les conventions visées par l'article **L.223-19** du Code de Commerce.

Conformément à la loi n°2018-727 du 10 août 2018, la société est dispensée d'établir un rapport de gestion.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2019**;
- Affectation des résultats de l'exercice clos au **31 décembre 2019**;
- Quitus à la gérance
- Rapport spécial (R223-17) de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions.

Puis, lecture est donnée du rapport spécial.

La discussion est ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance :

De ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2019** tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat **bénéficiaire de 10 621.04 €uros**.

Elle décide d'affecter **ce bénéfice** de la manière suivante :

- Réserve légale : NEANT
- Réserves ordinaires : NEANT
- Dividendes distribués : NEANT
- Report à nouveau débiteur : **10 621.04 €uros**

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée **au cours des trois derniers exercices**.

Résolution adoptée à l'unanimité des associés

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier au gérant de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Résolution adoptée à l'unanimité des associés.

OUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce mentionnant l'absence de conventions, approuve les conclusions de ce rapport.

Résolution adoptée à l'unanimité des associés.

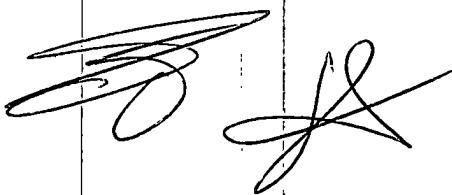
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **12 heures**.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et visé par les associés présents à l'assemblée.

LES ASSOCIES

Mr Eric DOUCET

Mr Patrice RANICA



LE GERANT

Mr Eric DOUCET



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platé 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffefr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

CLIMAPLUS
45 Hameau les Grèzes
81100 Burlats

V/REF :
N/REF : 2008 B 413 / 2020-B-3337

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 23/10/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2019.

Concernant la société

CLIMAPLUS
Société à responsabilité limitée
45 Hameau les Grèzes
81100 Burlats

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-3337 le 02/11/2020
R.C.S. CASTRES 508 778 834 (2008 B 413)

Fait à CASTRES le 02/11/2020,
Le Greffier

